

L'avènement de sociétés plus ouvertes a suscité la mise en route d'importantes réformes économiques caractérisées par la privatisation des entreprises d'État et l'abaissement des obstacles au commerce extérieur. Ces changements ont créé de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes. Et nous devons pour y répondre améliorer notre présence régionale.

Devant l'émergence de problèmes nouveaux tels que la drogue et l'environnement, le Canada ne pouvait plus se permettre d'être absent de la principale tribune politique de l'hémisphère occidental. Nous devons participer au débat sur ces questions.

III. QUELLES SONT LES PRIORITÉS DU CANADA A L'OEA?

- La réforme de l'OEA
- Le développement démocratique
- Les droits de la personne et l'égalité des femmes
- La sécurité de l'hémisphère occidental et le contrôle des armements
- La protection de l'environnement
- La lutte contre le trafic des stupéfiants
- L'assistance technique

IV. QUEL RÔLE A JOUÉ LE CANADA?

Réforme de l'OEA

La réforme de l'OEA est l'un des principaux objectifs. Le Canada encourage l'OEA à examiner de nouvelles priorités et à renoncer à certains dossiers. En 1990, le Canada a établi, conjointement avec d'autres membres, une nouvelle échelle de quote-parts pour les contributions budgétaires. Actuellement, le Canada verse à l'OEA la deuxième contribution en importance après celle des États-Unis. Il collabore avec d'autres membres de l'Organisation au renforcement du programme d'assistance technique de l'OEA. Des propositions concrètes pour le renouvellement du CECOM, comité spécial de l'OEA chargé des consultations sur les questions commerciales, ont été présentées à l'Organisation en 1992. Le Canada se penche sur ces propositions afin de donner au CECOM un rôle plus constructif.

Développement démocratique

La proposition du Canada visant à établir une Unité pour la Promotion de la Démocratie (UPD) au sein du Secrétariat de l'OEA a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale de l'OEA de 1990 et, en 1992, le Canada a annoncé le versement d'une contribution spéciale d'un million de dollars pour les activités de l'Unité. En outre, des observateurs canadiens ont participé aux missions d'observation menées par l'OEA à l'occasion des élections au Nicaragua et en Haïti. Devant le coup d'État en Haïti, le Canada a préconisé une intervention vigoureuse de l'OEA. Il a rigoureusement appliqué les sanctions de l'OEA contre Haïti et continue à lutter pour le retour du gouvernement constitutionnel tant en Haïti qu'au Pérou.